

POUR DIFFUSION
CNW CODE 67 + HEBDOS

LE GOUVERNEMENT ACCÉLÈRE LA CRÉATION DE 80 PLACES À LA NOUVELLE INSTALLATION DU CPE LA ROSE DES VENTS DE MIRABEL

Québec, le 4 juin 2020. – Dans le but d’assurer le développement du réseau des services de garde éducatifs à l’enfance, le gouvernement du Québec accélère et soutient la création de 80 places, dont 20 poupons, en octroyant une subvention de près de 1 205 000 \$ au CPE La Rose des Vents pour sa nouvelle installation à Mirabel. Cette aide financière est accordée dans le cadre du Programme de financement des infrastructures (PFI) du ministère de la Famille. Le ministre de la Famille, M. Mathieu Lacombe, a fait cette annonce aujourd’hui.

Rappelons qu’en février 2019, le ministre avait confirmé la mise en place de mesures concrètes visant à accélérer l’accessibilité aux services de garde éducatifs à l’enfance dans l’ensemble de la province. Parmi ces mesures, notons le resserrement des attentes du ministère de la Famille concernant le délai de réalisation des projets issus des appels de projets antérieurs, soit ceux de 2011, de 2013 et de 2018, en vue de rendre disponibles les places le plus rapidement possible. De plus, 2 728 places ont récemment été octroyées à la suite d’un appel de projets lancé en mars 2019.

Citations :

« L’aide financière annoncée aujourd’hui est une autre action concrète qui démontre les efforts déployés par notre gouvernement pour contribuer au bien-être des familles du Québec et à l’épanouissement de nos enfants, et particulièrement ceux de la région de Mirabel. Les places que nous finançons aujourd’hui ont été octroyées il y a plus de sept ans, soit en 2013. Comme ministre de la Famille, j’ai donc pris la décision d’alléger les conditions de financement à condition que ces places, qui dormaient sur des tablettes, voient le jour dans un délai de 24 mois. Grâce à des projets comme celui-ci, nous soutenons le développement du réseau des services de garde éducatifs à l’enfance dans le but de rendre rapidement accessibles de nouvelles places. Il est d’autant plus important de poursuivre le développement de notre réseau rapidement dans la situation actuelle que nous vivons. »

Mathieu Lacombe, ministre de la Famille

« Ces nouvelles places subventionnées en services de garde éducatifs à l’enfance représentent, pour les familles de ma circonscription, une excellente nouvelle. Nous avons besoin de places supplémentaires. Cette annonce permettra ainsi de doter la région d’infrastructures sécuritaires pour nos enfants, tout en favorisant le développement économique du secteur et la vie de famille. »

Lucie Lecours – députée de Les Plaines

« Les efforts que nous avons déployés dernièrement ont porté fruit. Nous sommes donc très heureux de cette annonce ! La conciliation famille-travail est un enjeu pour les parents, et ces nouvelles places disponibles vont répondre à un réel besoin. En plus d’améliorer la qualité de vie de notre communauté, ces places permettront aussi la création de nouveaux emplois. Le projet sera également proche d’une garde, ce qui favorisera le transport pour les parents. »

Maryse Mailhot, directrice du CPE La Rose des Vents

Faits saillants :

- L’aide financière accordée fait suite à un appel de projets tenu en 2013.
- Le CPE La Rose des Vents s’est vu octroyer 80 places, dont 20 places poupons.

- En février 2020, pour accélérer la création des places et réduire les obstacles à la concrétisation des projets, le Ministère a diminué à 25 % la contribution financière exigée des CPE dans le cadre du PFI. Cette contribution a même été abolie pour les projets situés dans un territoire en déficit de places. Ces assouplissements aux règles administratives du PFI s'appliquent sous certaines conditions.
- Le financement pour la réalisation des projets pourra être modulé en fonction du coût des travaux entrepris et du respect des règles applicables au PFI des centres de la petite enfance.
- Le PFI fournit aux centres de la petite enfance les ressources nécessaires pour mener à terme des projets d'immobilisation nécessitant un apport financier important, tout en facilitant l'accès à du financement à des conditions avantageuses.

– 30 –

Source :

Antoine de la Durantaye
Attaché de presse
du ministre de la Famille et ministre responsable de la
région de l'Outaouais
418 558-6039
antoine.deladurantaye@mfa.gouv.qc.ca